

## **Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.**

Une année après le travail préparatoire d'une équipe-pilote d'une vingtaine d'agents, le CSRH a été créé en avril 2014 (passage d'un outil fait par la Douane pour la Douane, OCAPI, a un outil interministériel ne prenant pas en compte les spécificités douanières impliquant une technicité et une capacité d'adaptation certaine). Dès ses débuts fut posée la question d'une prime dédiée, traduisant la spécificité technique de ce service et les obligations auxquelles ses agents étaient soumis.

Cette revendication fut donc portée dès l'ouverture, Messieurs Jean-Michel THILLIER et Jean-Noël BLANC venant même y répondre par la promesse rapidement non tenue de l'octroi d'une NBI.

Le second mouvement (pétition, grève) en 2018, légitimant cette demande directement en CTM par l'intervention de la CGT et le soutien des autres syndicats, vit la représentante de la Douane d'alors, Madame DEBAUX (*source : PV du CTM*), affirmer que : « ... *le CSRH est un service éligible à ce type de prime (ACF spécifique) [...] il n'y a pas de discussion sur son bien fondé [...]. Le directeur l'a rappelé (lors du dernier CT)* ». Mais pour que cette prime soit mise en place, la direction générale évoquait la nécessité de trouver des financements et du temps pour discuter de son installation alors que le secrétariat du ministère, représenté par Mme BRAUN-LEMAIRE (actuelle directrice générale des Douanes) affirmait que la Douane ne l'avait pas tenu au courant. Aussi la question a-t-elle été évacuée *sine die*.

### **Aujourd'hui, en 2024, toujours pas de prime installée.**

Durant ses dix années d'existence, le CSRH n'a cessé de monter en compétences. Dans la préliquidation de la paye comme dans la gestion administrative des agents et la notification d'actes de gestion. Le transfert de compétences de la direction générale vers le CSRH est tel qu'aujourd'hui, plus de 75 % de la matière RH se gère au sein de ce service, certains domaines étant devenus de la compétence exclusive de ce service sans aucune reconnaissance financière ...

### **Transferts de compétences, mais pas de prime.**

La technicité du service s'est accrue et, avec elle, un ensemble de contraintes particulièrement lourdes pesant sur les agents. L'accélération des calendriers de réformes, l'évolution permanente des outils (avec des jours entiers de dysfonctionnements sans que les calendriers ne soient modifiés ni même ralentis) s'ajoutent à une charge de travail en constante hausse depuis 2020. Malgré tout, l'ensemble des agents a répondu présent face à ces évolutions (qui sont autant de contraintes supplémentaires), palliant parfois des situations anormales en termes de compensation d'effectifs ou de formation, avec investissement et dévouement.

Et pendant ce temps-là au CSRH la charge mentale est conséquente et constante, la charge de travail considérablement accrue ...

### **... mais toujours pas de prime.**

Le turn-over des agents du CSRH est important et ce service comprend de moins en moins de douaniers. L'appel massif aux agents extérieurs à notre administration (agents détachés ou contractuels) pour pallier le manque d'attractivité du CSRH ne peut être viable sur le long terme. En effet, il ne nous a pas échappé que, même si ces agents font du mieux qu'ils peuvent, la charge de travail et les nombreuses évolutions sont identiques pour eux et auront le même effet que sur les

autres agents. Une ACF spécifique contribuerait certainement (en tout cas ne nuirait pas) à stabiliser les effectifs, voir même à attirer, et à reconnaître enfin, dans les faits, l'investissement, l'expertise, la technicité et le savoir-faire d'un service qui n'a jusqu'ici connu que des propos laudateurs de ses différents directeurs et responsables RH en visite, jusqu'à être érigé en modèle.

**Et pendant ce temps-là au CSRH, manque d'attractivité, mais pas de prime.**

Durant ces dernières années, des financements étaient tout de même trouvés : pour la réforme des Chefs de Service Comptable ; pour l'extension du champ de l'indemnité forfaitaire allouée aux agents du cadre supérieur ; pour ajouter un quatrième échelon aux grilles des IR1 et des IP1 ; pour accompagner la réforme des recettes interrégionales ; pour l'augmentation des astreintes ; pour le régime indemnitaire des marins ; pour quelques bureaux et unités impactés par le Brexit ; pour les maîtres de chien et les moniteurs Tir et TPCI ...

Des financements pour certains bien plus conséquents que ceux nécessaires à la mise en place d'une ACF spécifique aux agents du CSRH et reconnue légitime depuis 2018 par la direction générale.

**Et pendant ce temps-là au CSRH, toujours pas de prime.**

**Et maintenant, *quid* de la reconnaissance indemnitaire ?**

***Nous n'avons que trop attendu et nous exigeons à présent que notre demande soit enfin prise au sérieux et qu'une réponse favorable y soit apportée RAPIDEMENT !***

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
1			
2			
3			
4			
5			
6			

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
91			
92			
93			
94			
95			
96			

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
97			
98			
99			
100			
101			
102			
103			
104			
105			
106			
107			
108			
109			
110			
111			

***Pétition pour l'obtention d'une prime dédiée aux agents du CSRH.***

	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Pôle</b>	<b>Signature</b>
112			
113			
114			
115			
116			
117			
118			
119			
120			
121			
122			
123			
124			
125			
126			